



AVIS CITOYEN

GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS : QUE NOUS A-T-ON LÉGUÉ ET QUE LÉGUERONS-NOUS À NOS ENFANTS ?

Débat public PNGMDR 2019-2021

Nous sommes quatorze citoyens mobilisés dans le cadre du débat public sur le Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs 2019-2021 (PNGMDR).

Nous sommes sept femmes et sept hommes de différentes régions françaises. Nous avons entre 23 et 64 ans et nous n'avons pas ou peu de connaissances préalables sur les déchets radioactifs.

Nous nous sommes réunis trois fois entre février et mai 2019 pour travailler sur la gestion des déchets radioactifs. Le premier week-end de travail a été consacré à acquérir une première base de connaissances, le second à approfondir notre compréhension des enjeux au cours d'une série d'auditions, et le troisième à formaliser un avis collectif.

Parmi plusieurs thématiques qui ont éveillé notre intérêt lors du premier week-end de formation, nous avons fait le choix de nous saisir d'une question ouverte et non-technique sur les implications sociales et morales de la production de déchets radioactifs :

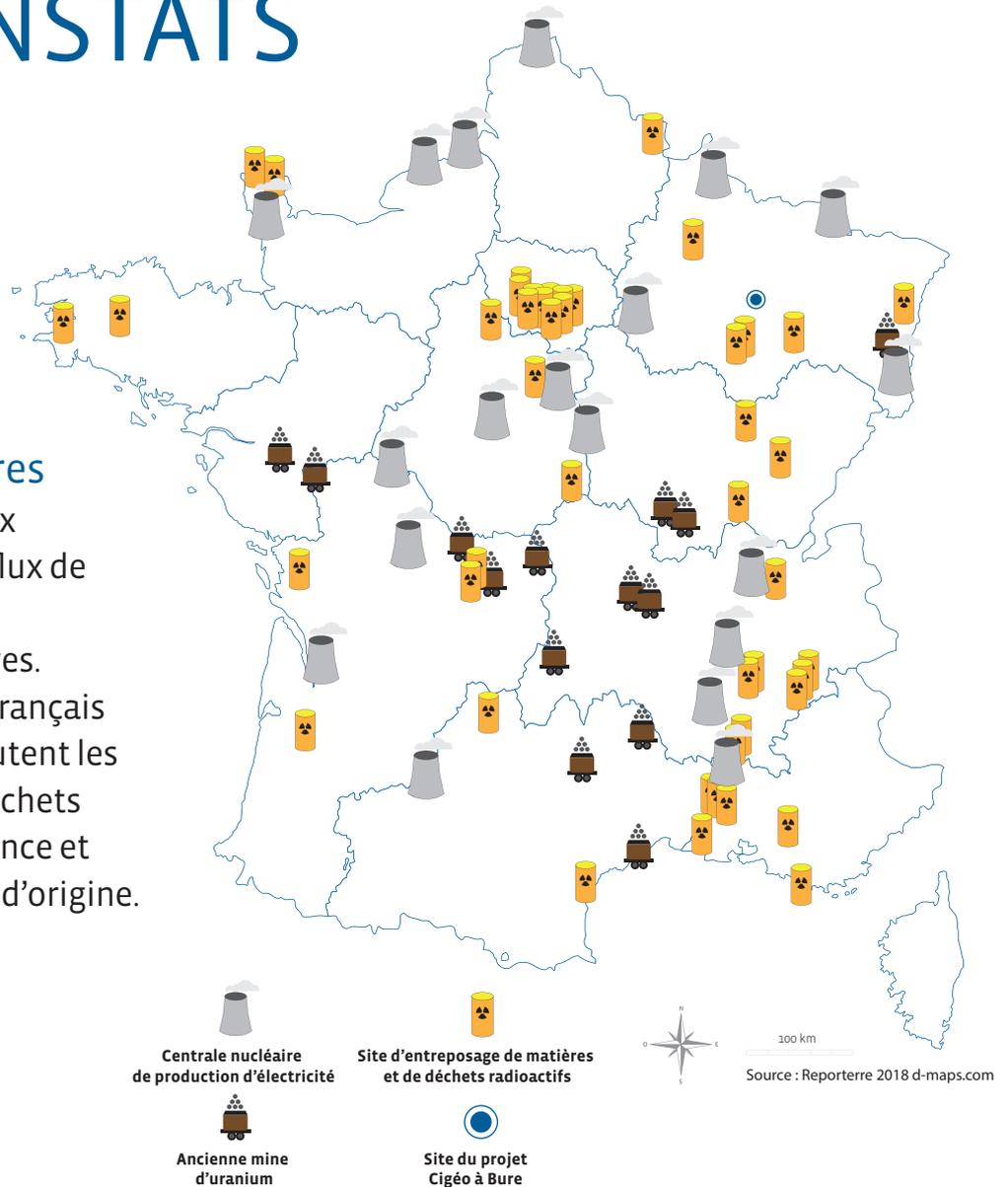
« Que nous a-t-on légué et que léguerons-nous à nos enfants ? »

Nous avons rencontré différents intervenants : le ministère de la Transition Écologique et Solidaire, l'Autorité de sûreté nucléaire, EDF, Greenpeace, l'ANDRA et un membre de son comité d'éthique, France Nature Environnement, ainsi qu'un chercheur de l'Université de Nantes. Au cours de nos échanges, il nous est apparu important de mettre la sensibilisation du grand public au cœur de notre démarche. C'est pourquoi nous n'avons pas souhaité produire un avis trop institutionnel mais plutôt un document de sensibilisation, adressé aux Françaises et aux Français qui, comme nous il y a quelques mois, ne disposent pas forcément des connaissances nécessaires pour prendre pleinement conscience des enjeux.

C'est le sens du dépliant que nous avons conçu et dont nous espérons qu'il sera diffusé largement.

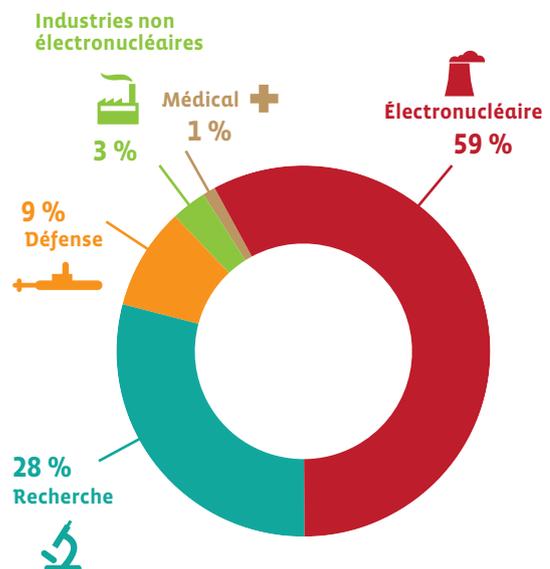
NOS CONSTATS

Il y a actuellement 58 réacteurs nucléaires en France, de nombreux sites d'entreposage, des flux de transport des déchets ou de matières radioactives. L'ensemble du territoire français est concerné. A cela s'ajoutent les flux internationaux de déchets étrangers retraités en France et renvoyés dans leurs pays d'origine.



Les origines des déchets radioactifs sont diverses mais l'électronucléaire en représente plus de la moitié.

Chaque année, la France produit environ 100 m³ de déchets de haute activité à vie longue. Ces déchets ne représentent que 3% des déchets radioactifs, pourtant ils concentrent 99% de la radioactivité.



Source : Andra, les essentiels de l'inventaire national des matières et déchets radioactifs (2019)

Les déchets de haute et moyenne activité à vie longue sont destinés à être enfouis en couche géologique profonde. Ils représentent aujourd'hui un volume total d'environ 45 000 m³.

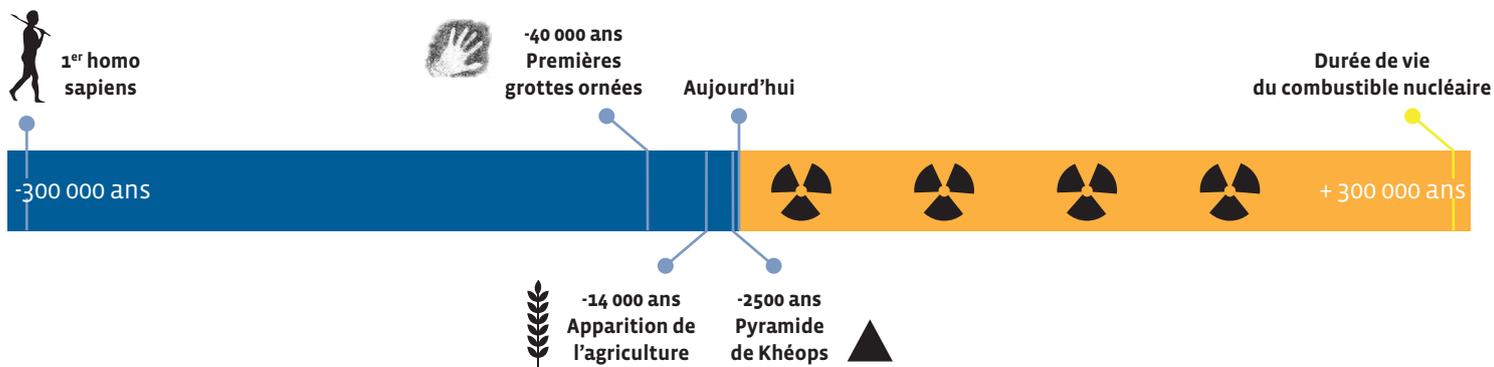
(Source : Andra, 2019)

PAR LE PASSÉ, des déchets ont été jetés en mer.

AUJOURD'HUI, ils sont entreposés dans des installations aménagées en surface et surveillées. En outre, plusieurs procédés sont en projet ou à l'étude, notamment l'enfouissement en couche géologique profonde, une solution définitive qui suppose l'oubli des déchets.

DEMAIN, les recherches et le développement pourraient ouvrir de nouvelles perspectives et des alternatives dans le traitement et la gestion des déchets radioactifs.

Cette frise permet de situer dans le temps la longévité du combustible utilisé des centrales nucléaires et de la comparer avec certains événements de l'histoire de l'humanité.



NOTRE MESSAGE

La gestion des déchets radioactifs nous met face à des enjeux qui nous dépassent. Le combustible usé des centrales nucléaires pourrait rester dangereux pendant 300 000 ans ou plus.

Il demeure des incertitudes technologiques, scientifiques, humaines et idéologiques liées à la pérennité de notre civilisation. Une prise de conscience générale est nécessaire.

Oui à l'implication des citoyens dans le suivi, le contrôle et la surveillance des choix de gestion.

Les accidents liés à l'utilisation du nucléaire (Fukushima, Tchernobyl, Carlsbad) témoignent de la dangerosité des installations et des sites de stockage pour la santé et l'environnement. Ce constat nous amène, nous citoyens, à un devoir de vigilance, de mobilisation, de contrôle et de surveillance.

Non à l'oubli organisé des déchets stockés en couche géologique profonde.

Oui à la réversibilité des solutions envisagées aujourd'hui pour ne pas décider à la place des générations futures et laisser la porte ouverte à d'éventuels progrès technologiques.

Il faut garder la possibilité de faire d'autres choix selon les connaissances et compétences technologiques futures. La mémoire collective doit être un moyen de ne pas tendre vers l'oubli et de garder espoir : des alternatives à l'enfouissement définitif pourraient être trouvées.

Oui à une coopération internationale renforcée sur ce sujet qui engage l'humanité au-delà des frontières nationales.

La radioactivité ne connaît pas de frontières. Nous appelons de nos vœux le renforcement de la coopération internationale afin d'accélérer les avancées technologiques et favoriser l'échange des expériences dans ce domaine en faisant fi des intérêts géopolitiques ou financiers.

Par ailleurs, il faut être attentif au rapport de la Cour des Comptes sur les coûts et le financement de la gestion des matières et déchets radioactifs.

“ Nous savons que les civilisations ne font pas le ménage derrière elles. Mais aucune n'a jamais laissé derrière elle des déchets qui resteraient mortellement dangereux pendant des millénaires.”

Henning MANKELL,
Sables mouvants, 2015.